

Communiqué du SNASUB-FSU RETRAIT DU SDI! RETRAIT DE LA RGPP! MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE!

Le SNASUB-FSU se félicite du succès de la pétition nationale contre la mise en place du Schéma Directeur des Infrastructures (SDI), signée par plus de 65 % des personnels informaticiens des inspections académiques et des rectorats, et de la mobilisation qui a rassemblé environ 600 personnes le 4 février 2010. Ce jour-là, à l'initiative de l'intersyndicale nationale (SGEN-CFDT, SGPEN-CGT, SNASUB-FSU, SNPTES-UNSA et SPASEEN-FO), 25 motions ont été adoptées qui se prononcent pour le retrait du SDI.

Les collègues ont raison de réagir et de s'exprimer car les services informatiques sont bien dans la ligne de mire du Ministère et du gouvernement. La mise en place du SDI s'inscrit dans les objectifs du gouvernement d'une réduction massive des missions de service public. Il suffit d'être attentif aux propos tenus ici ou là pour se rendre compte que l'objectif est bien la réduction du nombre de missions de service public. Le 11 janvier 2010, Jean-François Copé, Président du groupe UMP à l'Assemblée Nationale, a ainsi déclaré à l'émission « Mots croisés » sur France 2 que « pour réduire les dépenses de l'Etat, il y a des solutions comme supprimer les domaines qui ne devraient pas faire partie du domaine de l'Etat, en l'occurrence la logistique, l'informatique... »

Le projet de SDI est le versant « informatique » de la RGPP appliquée aux services administratifs. Rappelons que :

Les services des retraites des administrations sont également concernés. Le conseil de modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 a ainsi évalué le nombre de suppressions en personnels « de l'ordre de 1200 ETP, portés à plus de 1800 ETP en cas de suppressions des transferts de trimestres entre régimes (validation de service rétroactive). » Les services de paie seraient ainsi remplacés par un Opérateur National de Paie (ONP). Le conseil de modernisation des politiques publiques du 12 décembre 2007 estime que « Sur 10 000 ETP consacrés à cette fonction, l'ONP permettra de réaliser près de 3 000 suppressions dans les ministères et 800 ETP au Trésor Public (à partir de 2014).»

<u>Les services de gestion financière sont aussi menacés</u> car le rapport de suivi de la RGPP de juillet 2008 indiquait que les effectifs financiers et comptables des ministères pouvaient **diminuer de 8 à 11 000 postes**, toutes administrations confondues, avec l'installation de Chorus, application développée par des sociétés privées.

Tous ces projets s'ajoutent aux mesures de mutualisation qui ont pour objectif la diminution massive des effectifs depuis 2004 (plus de 5000 emplois).

Ces mesures sont à mettre en rapport avec ce que le gouvernement veut nous imposer en matière de réorientation professionnelle qui permettra de licencier les fonctionnaires. Nous encourageons les personnels informaticiens à poursuivre la lutte dans le cadre de l'intersyndicale et de développer cette dynamique unitaire dans toutes les académies.

Sans informatique de gestion, les services vont mourir. De ce fait, les personnels des services déconcentrés sont concernés, ainsi que tous les usagers, car la suppression d'une informatique de proximité accentue la dégradation du service rendu. C'est dans l'unité la plus large et la plus forte que, TOUS ensemble, personnels informaticiens et administratifs, usagers des services, nous pourrons gagner. Elargissons et amplifions la mobilisation et décidons ensemble des nouvelles actions à mettre en place.